

ACTIVITÉS MINIÈRES

Lors de l'assemblée annuelle de l'APLG le 30 juin dernier nous avons fait une présentation sur les risques de prospection minière dans notre région. Résumons les faits et faisons une mise à jour.

Une petite compagnie d'exploration minière de Vancouver, Standard Graphite, a enregistré des claims miniers qui couvrent un grand territoire entre le lac Gagnon et le lac Simon, incluant toutes les propriétés situées le long de la rivière Petite-Nation. Ces claims autorisent la compagnie à faire de l'exploration minière sur ce territoire pendant deux ans. Standard Graphite a aussi des claims à d'autres endroits dans la région et leurs activités semblent se concentrer pour le moment sur une propriété située au nord de Mont-Laurier, où elle effectue des forages d'exploration depuis le mois d'août.

Le minerai recherché est le graphite, un produit d'avenir dont le prix a beaucoup augmenté depuis quelques années. On cherche donc à mettre en valeur des sites qui n'étaient pas économiquement rentables il y a une vingtaine d'années, alors qu'on avait déjà fait de l'exploration dans la région.

Selon les commentaires exprimés à l'assemblée annuelle, on ne semble pas intéressé à voir ce genre d'activités aux alentours mais on est un peu sceptique quant à la possibilité d'une éventuelle exploitation minière. Tout de même, on peut se préoccuper de travaux d'exploration sur nos terrains. Les prospecteurs doivent obtenir l'autorisation des propriétaires avant de faire de tels travaux. Nous recommandons aux propriétaires des terrains visés par des claims de bien aviser Standard Graphite par lettre qu'ils ne les autorisent pas à utiliser leur terrain pour faire de l'exploration. Ceci en soit peut décourager Standard Graphite à envisager sérieusement l'exploration dans notre secteur.

Pour le moment, ils se concentrent dans une région près de Mont-Laurier qui est moins développée. Ils ont enregistré d'autres claims dans notre région au cours de l'été, mais ceux-ci agrandissent leur territoire vers le sud-ouest, au lac Simon, et non au lac Gagnon.

À plus long terme, nous espérons que le Gouvernement réintroduira la révision de la Loi sur les mines pour permettre aux municipalités de s'opposer à de tels projets miniers sur des territoires de villégiature.

Consultez notre site web. Vous y trouverez la carte des claims enregistrés et bien d'autres informations pertinentes à ce sujet.

CORVÉE

Tous sont invités à venir débroussailler quelques sections de sentiers pédestres samedi, le 13 octobre. Il est agréable de se retrouver dans nos belles forêts à ce moment de l'automne. Profitons-en pour joindre l'utile à l'agréable. Nos sentiers requièrent un entretien régulier. On a identifié quelques sections autour du lac Gagnon qui ont besoin d'être dégagées. Joignez-vous à nous pour une couple d'heures de travail léger. Apportez votre sécateur et présentez-vous à 9 h 30 samedi le 13 octobre à l'un des endroits suivants : 1) le début du sentier Caroline sur le ch. du lac Gagnon Est; 2) le début du sentier des pins sur le ch. du lac Gagnon Est; ou 3) l'intersection du sentier Bellevue et l'ancien chemin de fer.

N'oubliez pas que si vous faites vidanger votre fosse septique en fin de saison et que celle-ci est en acier, en polyéthylène ou en fibre de verre, il faut remettre suffisamment d'eau dans le réservoir pour l'empêcher d'être soulevée au printemps, lorsque la nappe phréatique est près du niveau du sol.

NOUVELLES EN BREF

- Nous sommes heureux d'annoncer que suite aux représentations de l'APLG, de la municipalité et d'autres personnes, le Gouvernement retirerait de son plan d'aménagement 2013-2014 les coupes forestières qui étaient projetées autour du lac Gagnon. Il s'agit d'un secteur sur le flanc Ouest du lac Gagnon et un secteur du côté Est du lac qui englobe la route des Zingues. Nous continuerons à être vigilants pour protéger nos forêts environnantes des coupes forestières.
- Tel qu'annoncé en février, l'APLG a acquis un appareil permettant de mesurer l'oxygène dissout et la température jusqu'à 100 m de profondeur. Consultez notre site web pour voir les premiers résultats.
- Suite à une inspection de la CSST, la municipalité de Duhamel a été avisée que le vieux garage municipal nécessitait plusieurs réparations. Vu l'état vétuste de l'immeuble, la municipalité a plutôt choisi de construire un nouveau garage. Le projet sera financé par un emprunt de 325 000 \$ échelonné sur 25 ans. Par contre, l'emprunt pourrait être réduit substantiellement si on réussit à obtenir une subvention qui sera demandée sous peu. Le garage devrait être construit cette année.
- La municipalité remplacera aussi un vieux camion incendie par un camion autopompe neuf au coût d'environ 200 000 \$, financé sur une période de 15 ans.
- L'organisme de bassins versants (OBV RPNS) a réalisé, cet été, 25 schémas d'aménagement sur notre territoire, dont 8 au lac Gagnon, 7 au lac Simon, 7 au lac Doré, 2 au petit lac Preston et 1 au lac Venne. Ce service est offert gratuitement à ceux qui sont intéressés à améliorer l'aspect de leur bande riveraine.

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Octobre
2012



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2012-2013

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Florence Riverin, secrétaire
Jay Tardif, trésorier
Bernard Bélanger
Léonce Lessard

Bénévoles:

Gérard Bodard
Charles de Maisonneuve
Jean-Pierre Jarry
Pierre-Émile Rocray
Anne Wells

contact: info@aplq.ca

Membership

Quoique l'APLG jouisse du support d'une forte majorité de propriétaires au lac Gagnon, nous remarquons qu'un certain nombre de membres oublient de payer régulièrement leur cotisation annuelle. Même si bien des gens qui n'avaient pas payé l'année dernière l'on fait cette année, un nombre plus grand de membres n'ont pas encore acquitté leur cotisation de 2012. Par conséquent, nous sommes présentement sous le seuil des 300 membres en règle. Nous sollicitons donc de nouveau votre appui.

Il semble que des gens ne se rappellent pas toujours s'ils sont en règle ou non. Ils doivent nous contacter pour vérifier. Or la liste des membres en règle n'était disponible qu'à ceux qui assistent à l'assemblée annuelle en juin. Dorénavant, nous permettrons d'avoir accès à cette liste sur notre site web. Il faudra utiliser un mot de passe qui sera divulgué aux gens inscrits sur notre liste d'envoi. On y retrouvera, séparément, les noms et adresses des membres en règle.

PINS BLANCS ATTAQUÉS

Certains pins blancs autour du lac Gagnon sont attaqués par une maladie dévastatrice, la rouille vésiculeuse. Cette maladie qui ne s'attaque qu'aux pins blancs a besoin d'un hôte pour se propager, le *Ribes* (gadelliers et groseilliers). Le responsable de la maladie est un champignon dont les spores passeront du *Ribes* au pin pour compléter son cycle biologique et survivre. Les jeunes pins blancs affectés par cette maladie ne survivront pas si nous n'intervenons pas.

Les infections se manifestent par l'apparition de taches sur la face inférieure des feuilles de *Ribes*. Des aiguilles brunes apparaissent d'abord dans la cime des pins. Le champignon atteint les grosses branches se propageant sous l'écorce, ce qui fait mourir la branche. Puis le tronc est infecté et excrète une résine. L'écorce des branches affectées jaunit et gonfle pour s'ouvrir au printemps et dégager des spores de couleur rouille qui vont se déposer sur les *Ribes*. En éliminant les *Ribes* nous empêcherions le cycle de se compléter.

On a déjà perdu des pins blancs à cause de cette maladie le long de la partie sud du ch. des Îles. Il serait bon d'identifier les endroits touchés et **d'éliminer les *Ribes* dans un rayon d'au moins 300 m des pins blancs**, des arbres majestueux dont nous avons de très beaux spécimens au lac Gagnon. Certains pins déjà attaqués pourraient être sauvés en coupant les branches malades.

Consultez notre site web pour obtenir plus d'informations qui vous aideront à bien identifier les indices de la maladie et à mieux reconnaître les gadelliers et groseilliers. On peut intervenir en tout temps mais il est plus facile de voir les indices au printemps. Nous avons obtenu une autorisation du Gouvernement pour éliminer les gadelliers et groseilliers sur les terres publiques avoisinantes afin de protéger les pins blancs.

ANALYSE DE L'EAU

Les trois quarts des membres qui ont fait analyser leur eau de consommation au début de juillet ont de l'eau conforme aux normes.

Les analyses d'eau de baignade du 15 août démontrent que l'eau est encore de très bonne qualité pour la baignade mais on doit reconnaître que les résultats obtenus cette année (voir le graphique) sont moins encourageants que ceux des dernières années. Le climat très chaud cet été et une certaine domestication de canards de plus en plus nombreux peuvent avoir contribué à ces résultats.

ENSEMENCEMENT

L'APLGensemencera des truites mouchetées, dès cet automne, dans la section de la rivière Petite-Nation située au sud du lac Gagnon.

Après avoir consulté des experts, nous avons conclu qu'il serait plus pratique en ce moment d'ensemencer la rivière plutôt que le lac. D'abord nous n'avons pas les moyens financiers de faire un ensemencement d'envergure qui pourrait avoir un impact notable. De plus, la présence d'achigans et de brochets n'aiderait pas au taux de survie des petites truites. Nous croyons que la rivière Petite-Nation offre un meilleur potentiel pour rétablir la pêche à la truite mouchetée au lac.

Nous devons d'abord nous assurer que les conditions sont encore propices à l'ensemencement dans ce secteur. Des tests effectués sur la rivière nous ont permis d'identifier les meilleurs endroits. Il y a amplement d'oxygène dissout à tous les niveaux de profondeur et la température de l'eau est excellente sur la majeure partie du parcours.

Nous envisageons introduire cette année environ un millier de truites mouchetées dans la rivière. Cela devrait encourager la population grandissante d'adeptes de la pêche.

